CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E110215** **VALABLE JUSQU'AU** **18/03/2027**

ÉDITÉ LE 27/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2008

Raison sociale : LA MAISON BOIS

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 11/02/2025

Capital : 50 000

11 ZONE D ACTIVITE DE VALDONNE
13124 PEYPIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MARSEILLE 508044831

Siret : 508 044 831 00016

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 9037646

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP C24861B1244000/001 541911/3

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP C24861B1244000/001 541911/3

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 09 65 16 79 96 **Fax :**

Portable : 06 84 97 70 34

Responsabilité légale :
FORTOUL PHILIPPE GÉRANT

Site Internet : http://www.maison-bois-paca.com

E-mail : contact@maison-bois-paca.com

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 320 700 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	4	07/02/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E110215** **VALABLE JUSQU'AU** **18/03/2027**

ÉDITÉ LE **27/01/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2008
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 11/02/2025
Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MARSEILLE 508044831

Siret : **508 044 831 00016**
Code NACE : 4120A
Numéro caisse de congés payés : 9037646

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP C24861B1244000/001 541911/3

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP C24861B1244000/001 541911/3

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : **LA MAISON BOIS**

11 ZONE D ACTIVITE DE VALDONNE
13124 PEYPIN

Téléphone : 09 65 16 79 96 **Fax :**
Portable : 06 84 97 70 34

Site Internet : http://www.maison-bois-paca.com
E-mail : contact@maison-bois-paca.com

Responsabilité légale :
FORTOUL PHILIPPE GÉRANT

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	07/02/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.